

Provinces qui ont ouvert des émissions publiques d'obligations en 1954 (montants par mois):

<u>Provinces</u>	<u>Mois</u>	<u>Montant</u> en milliers de dollars
Nouveau-Brunswick.....	Janvier.....	8,500
Québec.....	Janvier.....	25,000
Île-du-Prince-Édouard.....	Février.....	2,500
Nouvelle-Ecosse.....	Février.....	8,000
Ontario.....	Mars.....	50,000
Nouveau-Brunswick.....	Mars.....	9,232
Saskatchewan.....	Avril.....	10,000
Île-du-Prince-Édouard.....	Mai.....	1,300
Québec.....	Mai.....	34,500
Saskatchewan.....	Mai.....	6,000
Saskatchewan.....	Mai.....	12,800
Nouveau-Brunswick.....	Juin.....	9,200
Terre-Neuve.....	Août.....	12,000
Manitoba.....	Août.....	3,000
Manitoba.....	Août.....	12,000
Nouvelle-Ecosse.....	Novembre.....	12,000
Saskatchewan.....	Décembre.....	10,000
TOTAL.....		226,032

Les emprunts garantis par les provinces, qui se sont élevés à \$174,884,000, comprenaient principalement des émissions de la Commission de l'énergie hydro-électrique de l'Ontario, de la Commission de l'énergie hydro-électrique du Québec et des émissions scolaires municipales garanties par la Colombie-Britannique. La province d'Ontario garantit un emprunt de 100 millions constitué de deux émissions de 50 millions chacune et la province de Québec garantit une émission de 25 millions. Le grand nombre des émissions scolaires garanties par la Colombie-Britannique forment un total de \$22,244,000.

D'autres emprunts importants garantis par les provinces comprennent les obligations de la Commission hydro-électrique du Manitoba pour une valeur de 12 millions, les obligations de la Commission d'énergie de la Colombie-Britannique pour une valeur de 6,300,000, ainsi qu'une émission de \$4,500,000 de la *Pacific Great Eastern Railway Company*. Un certain nombre d'émissions moins importantes, garanties par Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique, ouvertes en vue de l'amélioration des services municipaux et d'utilité publique, composent le reste du total des émissions garanties par les provinces.

A part les émissions garanties par les gouvernements provinciaux, les émissions directes d'obligations municipales se sont élevées en 1954 à \$260,993,664, dont \$51,352,886 ont été affectés au domaine provincial et autres. Ce chiffre représentait une augmentation par rapport au total de \$222,027,065 de 1953, comportant \$35,242,605 affectés au domaine paroissial et autres. En conséquence, l'ensemble des émissions municipales (non garanties par les provinces) a marqué une augmentation de \$38,966,599 sur l'année précédente.

Le plus large emprunt municipal en 1954 a été contracté par la ville de Toronto, en deux émissions obligataires de \$30,235,000 et \$26,155,000. Les autres emprunts municipaux de plus de trois millions de dollars sont: ville de Montréal, \$19,266,000; Commission métropolitaine de Montréal, \$3,665,000; Commission du transport de Montréal, 27 millions; ville de Vancouver, \$6,462,000; ville Jacques-Cartier, \$6,525,000; ville de Hamilton, \$4,498,903.

Au cours de l'année 1954, les emprunts des sociétés se sont élevés à \$606,532,800, soit une augmentation de \$270,237,000 sur 1953 (\$336,295,800). L'émission la plus importante (50 millions) a été ouverte pour le compte de l'*Aluminum Company of Canada Limited*, et le montant le plus élevé emprunté par une société (abstraction faite des obligations garanties du National-Canadien) comprenait l'émission en deux tranches du Pacifique-Canadien, de \$50,020,000. La somme de \$25,020,000 à laquelle s'est élevée la première tranche provient de la vente privée aux États-Unis de certificats pour le financement du matériel, tandis que la seconde tranche collatérale de 25 millions a consisté en obligations offertes sur le marché canadien.